DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

Reçu en préfecture le 11/07/2025
Reçu en préfecture le 11/07/2025

ARRONDISSE Publié le DE LARGENTIEL

ID: 007-210701165-20250710-DEL30_2025-DE

COMMUNE DE LABEGUDE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 10 JUILLET 2024

L'An deux mille vingt-cinq et le jeudi 10 juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur PONTHIER Jean-Yves, Maire.

Nombre de membres en exercice: 15

Date de la Convocation: 01 juillet 2025

<u>Présents</u>: MMES BRUNEL Isabelle, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, MM BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GOSSE Pascal, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VERNET David, VOLLE Jean-Luc.

Excusés et procurations : MME BERNARD-MARTINEZ Nathalie à MME DUCHAMP Cécile, MME

TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise à M. DURAND Gérald.

Secrétaire de Séance : M DURAND Gérald.

N° 30/2025

SERVICE RESTAURATION COLLECTIVE TARIF 2025 – CENTRE AERE VALS-LES-BAINS

Considérant l'offre de service de la « restauration collective » pour le centre aéré de Vals-les-Bains, Monsieur le Maire propose de voter le tarif des repas réalisés à partir du 1^{er} juillet 2025, comme suit :

TARIF 2025	
Prix repas - CENTRE DE LOISIRS	4,10 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- vote le tarif proposé par Monsieur le Maire

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures. Pour extrait certifié conforme. Le Maire, Jean-Yves PONTHIER

